



3 questions à Martial Houlle, président du Cercle Montesquieu

Comment le Cercle Montesquieu prépare-t-il les directeurs juridiques à l'adoption des nouvelles technologies et aux transformations digitales ?

Le Cercle Montesquieu est convaincu que l'innovation technologique, notamment l'intelligence artificielle, est un levier essentiel pour les directions juridiques. En mettant en place des événements dédiés, des ateliers interactifs et des formations spécifiques, le Cercle aide ses membres à comprendre et intégrer ces nouvelles technologies dans leurs pratiques. L'objectif, notamment via La Factory, est d'accompagner les directions juridiques dans la prise en main de ces outils afin qu'ils puissent anticiper les risques et opportunités qu'ils génèrent pour l'entreprise.

Quelle place les directeurs juridiques doivent-ils occuper au sein de la gouvernance des entreprises ?

Le Cercle Montesquieu promeut une reconnaissance accrue des directeurs juridiques en tant qu'acteurs clés de la gouvernance d'entreprise. Dans un environnement marqué par la multiplication des réglementations et des obligations de conformité, les directeurs juridiques doivent aller au-delà de leur rôle traditionnel de conseiller pour devenir des partenaires stratégiques de la direction générale et des organes de gouvernance tel que le Conseil d'administration. Leur implication au sein du comité exécutif de l'entreprise permet la prise en compte au bon niveau des risques de l'entreprise et place le droit au cœur de toutes les décisions que l'entreprise doit prendre. Le Cercle milite pour que les directeurs juridiques soient perçus non seulement comme des experts du droit, mais aussi comme des contributeurs à la stratégie globale de l'organisation.

Quels sont les défis à venir pour les directions juridiques, et comment le Cercle Montesquieu les accompagne-t-il dans leur évolution ?

Les directions juridiques font face à des défis de plus en plus complexes, liés à l'augmentation exponentielle des normes de

conformité depuis 10 ans, à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), et à l'impact des nouvelles technologies. Le Cercle Montesquieu met en avant la nécessité pour les directions juridiques de développer une vision transverse et de s'adapter aux enjeux stratégiques de leur entreprise. Cela implique de maîtriser des sujets variés allant au-delà du droit pur, comme la gestion des risques financiers, les enjeux de décarbonation ou encore la gouvernance ESG. Le Cercle soutient ses membres en leur permettant de capitaliser sur les réflexions et bonnes pratiques de ses membres et en leur proposant des opportunités de formation continue pour répondre efficacement à ces évolutions.

En rejoignant le Cercle Montesquieu, les directeurs juridiques intègrent bien plus qu'un réseau professionnel : ils rejoignent une communauté engagée dans la transformation de leur profession et dans la défense des intérêts stratégiques des entreprises qu'ils servent. Le Cercle reste fidèle à sa devise implicite : réfléchir, agir, innover.